



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 19 décembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 9.1, 9.2, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h15.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRON Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 4.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 2.2), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Jean-François GIRARD (jusqu'au 2.2), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, Mme Martine JEANNIN (jusqu'au 2.2), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.8), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.2), M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 3.14), M. Frank MONNEUR (jusqu'au 2.2), Mme Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au 2.3), Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au 2.2), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Monique ROPERS (jusqu'au 2.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 2.2), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.7) Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ (à partir du 1.1.8) La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET (jusqu'au 3.8) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.2) Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER (à partir du 1.1.2) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.5), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO jusqu'au 5.1) Routelle : M. Claude SIMONIN (représenté par Mme Patricia RELANGE jusqu'au 2.2) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au 4.1) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au 4.1 puis représenté par Mme Maryse VIPREY)

Étaient absents : Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENEATEU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Robert POURCELOT Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : M. Jacques CURTY

Procurations de vote :

Mandants : L. DELMOTTE, H. AKODAD, T. BENEATEU, P. BONTEMPS (à partir du 4.2), B. CYPRIANI, Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.2), J.J. DEMONET, A. GHEZALI, N. GUILLEMET, J.P. GOVIGNAUX (jusqu'au 3.14), J.S. LEUBA (à partir du 1.2.1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du 4.1), F. MONNEUR (à partir du 2.3), N. MOUNTASSIR (à partir du 2.4), B. RONZI, J. ROSSELOT, B. ASTRIC, B. VIONNET (jusqu'au 3.8), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE, J. MENIGOZ, J. COINTET, A. VIENNET, J. TARBOURIECH

Mandataires : J.P. TAILLARD, S. WANLIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 4.2), C. THIEBAUT, M. LOYAT (à partir du 1.1.2), J.C. ROY, J.L. FOUSSERET, C. TISSIER, C. MICHEL (jusqu'au 3.14), N. BODIN (à partir du 1.2.1), C. LIME, S. JOLY (à partir du 4.1), N. WEINMAN (à partir du 2.3), J. MARIOT (à partir du 2.4), M.N. SCHOELLER, J.M. GIRERD, R. DEMESMAY, B. BECOULET (jusqu'au 3.8), J. CURTY, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS, M.O. CRABBÉ-DIAWARA, R. STEPOURJINE, J.P. DILLSCHNEIDER, B. MOYSE

Délibération n°2013/002325

Rapport n°3.6 - Soutien à la compétitivité des entreprises et des filières d'excellence - Aide au financement du projet de la Société ILSA

Soutien à la compétitivité des entreprises et des filières d'excellence - Aide au financement du projet de la Société ILSA

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire : crédits déjà versés à BPI France (OSEO)

Résumé :

Le Grand Besançon mène depuis des années une politique active de soutien à l'Innovation, moteur de compétitivité des entreprises et facteur d'attractivité de notre territoire.

Ce rapport présente le projet d'innovation porté par la société ILSA, expertisé par les collectivités et BPI France.

A ce titre, le financement de ce projet a été affecté à BPI France dans le cadre du FRI et peut faire l'objet d'accréditation de crédits de la CAGB à hauteur de 25 000 € sous forme de subvention.

I. Présentation de ILSA

La société ILSA est localisée à Marchaux, elle a été créée en décembre 1980 et compte un effectif de 18 personnes. Monsieur Emmanuel BEUFFE est le gérant de l'entreprise, il est ingénieur diplômé de l'ENSMM et a été recruté au sein de l'entreprise en 2003 en tant qu'Ingénieur Recherche et Développement, il a toujours été impliqué dans la définition de la stratégie de l'entreprise et l'orientation des projets R&D.

Activité et marché

Au démarrage de son activité, l'entreprise était un bureau d'études dédié au développement d'automatismes et de machines d'assemblage. Dans les années 1990, l'activité liée aux laboratoires médicaux a débuté, mais c'est en 2004 qu'il s'est opéré un véritable recentrage et une rationalisation de l'activité sur l'instrumentation de laboratoire.

Aujourd'hui, ILSA est une entreprise spécialisée en microtechniques pour le matériel de laboratoire. L'entreprise développe et produit en petite et moyenne série des instruments de laboratoire pour les secteurs de l'IVD (Diagnostic In Vitro), dans les secteurs des biotechnologies, de l'agroalimentaire, du vétérinaire et de l'environnement.

L'entreprise a 20 ans d'expérience et de connaissance du marché, ILSA est le partenaire des grands distributeurs avec plus de 5 000 instruments installés dans le monde. L'expertise d'ILSA est notamment centrée sur les microtechniques et la mécatronique appliquées à la conception de matériel de laboratoire.

II. Projet : étude et développement d'un système de diffusion de parfum par l'utilisation d'un mécanisme horloger.

Etat de l'art, innovation et description du programme de R&D

Il a été mis en évidence le besoin, sur le marché du luxe et de la parfumerie, d'avoir de beaux objets afin de valoriser les parfums.

C'est ainsi que l'idée de développer et mettre à disposition un distributeur de fragrance haut de gamme sur le marché du luxe est née. Les partenaires de ce projet collaboratif (ILSA et METEHOR) sont partis sur l'idée de développer un système mécanique (de type mécanisme horloger) permettant, avec une complication supplémentaire, de diffuser du parfum. Le but étant d'avoir un système indépendant et autonome qui puisse être considéré comme un bel objet. Ce projet de développement associe les deux entreprises METEHOR (à Vauchamps) et ILSA. Les deux entreprises se connaissent bien pour avoir créé ensemble une filiale INSTRULAB, en 2011 (créée conjointement avec 3 autres entreprises (ESTELEC, PLIMETAL, THERMO-TECH) afin de faire converger leurs 5 métiers : (Mécanique, Electronique, Tôlerie, Thermoformage et Micromécanique).

Dans le cadre du projet, METEHOR est chargé du développement de la partie amont du système, à savoir, du mécanisme horloger qui permettra d'entraîner et piloter mécaniquement la source d'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de ventilation. Pour ILSA le travail portera sur la définition de la génératrice. L'entreprise travaillera aussi sur le design global du diffuseur de parfum avec l'intégration des différents éléments ainsi que son homologation. Ce système permet la diffusion de n'importe quelle odeur permettant ainsi de s'adresser à un marché très large (parfumeur, hôtellerie...).

III. Le programme d'innovation

Montant total du programme présenté :	114 809,60 €
Dépenses retenues (HT) :	114 809,60 €
Montant de l'aide proposée :	25 000,00 €
Fin de programme :	Juin 2014
Validation Commission Régional d'Attribution des Aides à l'Innovation :	17 octobre 2013

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **attribue une subvention de 25 000 € à la société ILSA dans le cadre du Fonds Régional d'Innovation,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à intervenir pour tout acte nécessaire à sa réalisation.**

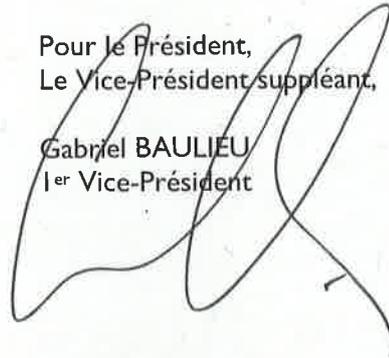
Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le **23 DEC. 2013**